

**Thématique HANDICAP****Action 4.1 : animer et développer le réseau handicap**

Diagnostic initial	Public cible
<p>Dans le cadre de la Ctg I, une des fiches action permettait, dans un premier temps, de créer un réseau handicap regroupant les différents acteurs et intervenants sur tout notre territoire. Force a été de constater une très importante mobilisation en regroupant régulièrement plus de 90 bénévoles et professionnels du champ de handicap permettant de fixer des objectifs communs et des actions concrètes à réaliser. Les chargés de coopération Ctg ont impulsé cette mise en œuvre mais il apparait aujourd'hui fondamental de favoriser l'autonomie de gestion du réseau afin qu'ils puissent impulser de nouveaux projets.</p> <p>Face à ce développement, il est aujourd'hui nécessaire de trouver un pilotage efficient permettant de rationaliser nos moyens, de mutualiser nos actions, de valoriser et d'enrichir nos expériences ;</p> <p>Le succès de cette deuxième étape ne pourra être assuré qu'en accompagnant la mise en œuvre d'une équipe de pilotage au sein même de ce réseau.</p>	<p>-Enfants, Jeunes de 0 à 25 ans et famille. -associations et services publics engagés dans le champ du handicap</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pérenniser le fonctionnement du réseau handicap</li> <li>-dynamiser le pilotage en nommant des pilotes opérationnels plus autonomes</li> <li>-organiser des réunions thématiques plus nombreuses sur des champs spécifiques sans oublier le collectif</li> <li>-intégrer les familles dans les diverses instances et réunions de travail</li> <li>-créer un véritable outil d'enquêtes et de diagnostic de terrain afin de faire cadrer les actions du réseau au besoin réel du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-former les coordo Handicap à la gestion de projets</li> <li>-créer des outils de mutualisation des expériences et de valorisation des projets</li> <li>-former les coordo <b>H</b> à la gestion des réunions</li> <li>-réunir régulièrement les coordo H afin de posséder une seule orientation générale garantissant la bonne conduite des actions du réseau</li> </ul>
	Échéances de réalisation
	<p>2024 : formation des coordo H, partage des connaissances, accompagnement dans les mesures de pilotage</p> <p>2025 : première réunion organisée par les nouveaux pilotes accompagnés par les Chargé de Coopération Ctg</p>

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordo H</li> <li>- Chargés de coopération Ctg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-impulser une nouvelle dynamique d'actions et de projets sur les champs du handicap</li> <li>-impliquer tous les acteurs plus efficacement en fonction de leur champ d'intervention</li> <li>-développer de nouvelles actions opérationnelles au service des familles</li> </ul>
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services petite enfance, enfance, jeunesse de chaque commune</li> <li>- Etablissements en charge du Handicap</li> <li>- Associations Handicap</li> <li>- Département</li> <li>- Sdejs, Gad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nb de réunions de coordo H</li> <li>-nb de nouvelles actions</li> <li>-nb de réunions avec les familles</li> </ul>

**Thématique HANDICAP****Action 4.2 : soutenir les professionnels en charge de l'inclusion**

<b>Diagnostic initial</b>	<b>Public cible</b>
<p>De nombreuses bonnes volontés existent au sein des équipes mais il y a peu de personnels formés.</p> <p>Le manque de formation ou la mobilisation de tous nos agents sur les mêmes moments de formations sont souvent un frein à cette mise en œuvre car il faut pouvoir garantir un mode de garde pour les familles.</p> <p>Une mutualisation des formations à destination de toutes les communes permettrait de créer des formations avec des effectifs cohérents sans déshabiller les territoires de tous leurs professionnels sur les mêmes temps.</p>	Agents en charge de la différence et du handicap
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-créer des formations spécifiques sur le territoire répondant aux besoins concrets de nos équipes</li> <li>-mutualiser les moyens</li> <li>-permettre aux professionnels des moments d'échanges d'expérience et ainsi renforcer et rassurer leurs pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-créer 3 formations dans l'année</li> <li>-Recenser les besoins en formations afin de mobiliser les organismes de formation sur la réponse opérationnelle aux agents tout en abordant une approche systémique</li> </ul>
	<b>Echéances de réalisation</b>
	<p>2024 : enquête auprès des agents</p> <p>2025 : création des semaines de formations</p>
<b>Services mobilisés et responsables de l'action</b>	<b>Résultats attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services petite enfance, enfance, jeunesse de chaque commune</li> <li>- Chargés de coopération Ctg</li> </ul>	Posséder des équipes formées et outiller afin de prendre en charge les situations de plus en plus complexes des familles
<b>Partenaires sollicités</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements en charge du Handicap</li> <li>- Associations Handicap</li> <li>- Département</li> <li>- Sdejs, Gad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nb de semaine de formation</li> <li>-nb d'agents formés</li> </ul>

**Thématique HANDICAP*****Action 4.3 : Développer les offres des services en veillant à l'intégration des mesures d'inclusions sur toutes les structures d'accueil***

<b>Diagnostic initial</b>	<b>Public cible</b>
<p>Le territoire de la rivière française dispose de différentes structures d'accueil de très bon niveau mais malheureusement en nombre insuffisant de places en inclusion.</p> <p>Depuis plusieurs années une structuration plus cohérente, se dessine afin d'appréhender l'inclusion de 0 à 25 ans.</p> <p>Aujourd'hui, il manque essentiellement 3 types de structure sur notre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-des structures d'information et d'accueil des familles visant à les accompagner dans leur parcours.</li> <li>-des structures de prise en charge des enfants porteur de troubles autistiques et du comportement.</li> <li>-des structures favorisant l'inclusion par l'emploi.</li> </ul>	<p>Enfant porteur de handicap et leur famille</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-favoriser l'inclusion pour permettre une égalité de traitement pour les enfants et leur famille</li> <li>-offrir un service de qualité sur l'ensemble du secteur et pour toutes les tranches d'âge</li> <li>-faciliter les parcours des familles en influençant l'installation de structures publiques scolaires et extrascolaires adaptées.</li> <li>-identifier toutes les structures ayant la possibilité d'inclure des jeunes en insertion professionnelle afin de favoriser les stages de découvertes, les lieux d'apprentissage ou en réservant des places spécifiques</li> <li>-créer des structures spécifiques pour les personnes porteuses d'un handicap en déterminant des niches de métiers compatibles assez facilement avec différents handicaps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-soutenir la création et le développement de l'antenne de la Mda sur Menton</li> <li>- Faciliter l'implantation d'un point info famille</li> <li>-Réserver des places en inclusion pour les enfants porteurs de différence</li> <li>-former le personnel afin de bénéficier d'un nouveau regard sur le handicap</li> <li>-créer de nouvelle vocation et de novueau partenariat pour la meilleure prise en charge des enfants porteurs de handicap</li> <li>-développer les places en Ulis, en Ueea... et leurs structures de loisirs correspondantes</li> <li>-favoriser la création de structures type Esat ou Esat hors les murs</li> </ul>
	<b>Echéances de réalisation</b>
	<p>2024 : installation d'une Ulis</p> <p>2025 : installation d'un Esat</p>
<b>Services mobilisés et responsables de l'action</b>	<b>Résultats attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services petite enfance, enfance, jeunesse de chaque commune</li> </ul>	

**AR Prefecture**

006-210601639-20241004-2024\_85-DE

Reçu le 07/10/2024

- Chargés de coopération Ctg	
<b>Partenaires sollicités</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
- Etablissements en charge du Handicap - Associations Handicap -services Action Sociale Caf - Services du Conseil Départemental -Sdejs - Groupe d'appui départemental Iut	-nb de création de point infos famille -nb de places fléchées handicap -nb de service nouveau installé sur le territoire -nb de classe Ulis, Uema... sur le territoire -nb de places en Esat sur notre territoire

**Thématique HANDICAP****Action 4.5 : Faciliter les parcours éducatifs des enfants en situation de handicap de la crèche jusqu'à l'emploi**

<b>Diagnostic initial</b>	<b>Public cible</b>
<p>Malgré la volonté des acteurs locaux, il n'est pas toujours facile d'évoluer de structure en structure.</p> <p>Chaque changement entraîne une remise en question, une nouvelle interrogation des professionnels des accueils, un nouveau doute pour les familles.</p> <p>Une coordination et un partage d'information pourrait permettre de fluidifier les parcours.</p> <p>La prise en charge du handicap est bien souvent réalisée par tranche d'âge et non par le parcours de vie du jeune et de sa famille.</p>	-Enfants, Jeunes de 0 à 25 ans.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-former sur tout le territoire des référents handicap capable de réorienter les familles vers les bons professionnels</li> <li>-prendre en charge la famille dans toutes ses difficultés (éducatifs, logement, loisirs, transport, cheminement...)</li> <li>-bénéficier d'un maillage de professionnels et des plateformes d'échanges facilitant les parcours des familles</li> <li>-impliquer les familles dans la co-construction de ces nouveaux outils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-fixer cette action comme une des priorités du réseau handicap</li> <li>-réaliser des réunions transversales d'échanges</li> </ul>
	<b>Echéances de réalisation</b>
	<p>2024 : 1ere réflexion</p> <p>2025 : mise en œuvre des réunions d'échanges</p>
<b>Services mobilisés et responsables de l'action</b>	<b>Résultats attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services petite enfance, enfance, jeunesse de chaque commune</li> <li>- Chargés de coopération Ctg</li> </ul>	Permettre aux familles de se projeter sereinement dans la vie locale en ayant des objectifs et des actions sur le long terme
<b>Partenaires sollicités</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements en charge du Handicap</li> <li>- Associations Handicap</li> <li>- Département</li> <li>- Sdejs, Gad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nb de réunions</li> <li>-nb de famille accompagnée</li> </ul>

**Thématique HANDICAP****Action 4.7 : Pérenniser le mois du Handicap en mai sur toute la Riviera**

<b>Diagnostic initial</b>	<b>Public cible</b>
<p>Un grand nombre d'actions existe sur le territoire mais un manque d'information et de valorisation est souvent le retour de tous nos partenaires.</p> <p>Ainsi, afin de valoriser toutes les actions des partenaires œuvrant sur le champ du handicap, il nous ait apparu nécessaire de réaliser tout au long d'un mois de Mai des conférences, des portes ouvertes, des regroupements permettant de valoriser les savoirs faire des structures existantes et d'informer au mieux les familles et plus largement toute la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enfants, Jeunes de 0 à 25 ans.</li> <li>-Famille</li> <li>-Professionnels du handicap</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Modalités de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-valoriser les actions réalisées toutes l'année</li> <li>-retrouver sur un même site, sur un même temps et sur une même dynamique, toutes les offres en matière de prise en charge du handicap sur nos territoires</li> <li>-permettre à toute la population de la Riviera de participer aux événements et diverses conférences en améliorant les niveaux d'informations et d'accès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-réalisation d'événements coordonnés sur toute la Riviera</li> <li>-réalisation de support de communication pour les familles</li> </ul>
	<b>Echéances de réalisation</b>
	<p>2024 : réunion de coordination dans le cadre du réseau afin de proposer de nouvelles actions sur les communes.</p> <p>2025 : coordination de toutes les communes et création d'un plaquette du « Mois du Handicap »</p>
<b>Services mobilisés et responsables de l'action</b>	<b>Résultats attendus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordo H</li> <li>- Chargés de coopération Ctg</li> </ul>	<p>Faire évoluer le regard de notre société et donc de tous nos citoyens sur la place du handicap sur nos territoires et nos structures</p>
<b>Partenaires sollicités</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services petite enfance, enfance, jeunesse de chaque commune</li> <li>- Etablissements en charge du Handicap</li> <li>- Associations Handicap</li> <li>- Département</li> <li>- Sdejs, Gad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nb d'événements coordonnés</li> <li>-nb de public touché par ces événements</li> <li>-nb de commune impliquée</li> </ul>